

Fiche

Depuis les années 1990, l'ordre international est marqué par des tensions et un bouleversement dans l'ordre des puissances. Alors que les États-Unis apparaissent comme les vainqueurs de la guerre froide, avec l'effondrement du bloc de l'Est en 1989 puis de l'URSS en 1991, leur hégémonie est contestée tant par des mouvements terroristes que par l'affirmation de nouvelles puissances comme la Chine ou l'Inde. Le monde est également marqué par une opposition croissante entre la recherche d'un ordre international et l'apparition de zones déstabilisées dans lesquelles se déroulent des génocides et des crimes de masse.

I. L'hyperpuissance américaine des années 1990

En 1990, les États-Unis apparaissent comme la seule superpuissance. Cette puissance s'exerce, jusqu'en 2001, dans un certain respect des institutions internationales et dans le but de la construction d'un ordre mondial qui lui soit favorable. C'est ce que l'on appelle la *Pax americana*, à l'œuvre depuis 1945. Les États-Unis s'engagent contre les facteurs de désordre. Ainsi, après l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, les États-Unis prennent la tête de la coalition organisée par l'ONU pour libérer le pays lors de la première guerre du Golfe, de janvier à mars 1991. De même, en 1993, le président Bill Clinton favorise les accords d'Oslo entre Israéliens et Palestiniens. La puissance américaine est toutefois mise à mal par l'échec militaire au Vietnam. Elle est aussi contestée depuis les années 1970 par des mouvements terroristes dont un grand nombre sont liés à la mouvance islamiste. En 1997, l'action des Talibans en Afghanistan conduit les puissances occidentales à soutenir les factions qui s'opposent à eux et à frapper le régime de sanctions économiques. En réponse à cet interventionnisme, le mouvement terroriste Al-Qaïda et ses affiliés frappent, partout dans le monde occidental, des objectifs militaires et civils. Le 11 septembre 2001, Al-Qaïda lance des attaques sur le territoire des États-Unis. Le président George W. Bush entame alors une lutte contre les terroristes et leurs soutiens, qualifiés d'« axe du mal », renouant ainsi avec l'unilatéralisme dont les États-Unis ont fait preuve au sein de leur bloc pendant la guerre froide. En 2003, sans le soutien de l'ONU, les États-Unis mènent la seconde guerre du Golfe contre l'Irak. Toutefois, en 2008, l'élection de Barack Obama conduit à une inflexion de la politique américaine. En soutenant les « Printemps arabes » en 2011 et en faisant le pari de la démocratie, au risque de voir des partis islamistes gagner les élections, Obama tente de changer l'image des États-Unis au sein du monde arabe.

Depuis les années 2000, l'ordre géopolitique international est aussi marqué par l'affirmation de nouvelles puissances. Dans ce monde plus multipolaire, les États-Unis sont confrontés à de nouvelles oppositions. Dans le domaine stratégique, la Russie, dirigée par Vladimir Poutine depuis 2000, réaffirme sa puissance militaire et son influence. La Chine, quant à elle, s'engage dans une compétition économique, technologique et militaire avec les États-Unis. Depuis l'élection de Donald Trump, et plus encore depuis l'épidémie de COVID-19, les tensions avec la Chine s'accroissent.

 Exercice n°1

 Exercice n°2

Zoom sur...

Le 11 septembre 2001

Le 11 septembre 2001, une vague d'attentats sans précédent frappe les États-Unis. Dix-neuf terroristes de l'organisation Al-Qaïda, dirigée par Oussama ben Laden, organisent le détournement de quatre vols afin de réaliser des opérations suicides contre plusieurs cibles stratégiques : les deux tours du World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington. Le quatrième avion détourné s'écrase avant d'avoir atteint sa cible, sans doute grâce à l'héroïsme de ses passagers. Ce jour-là, 2 977 personnes sont tuées. Ces attentats entraînent une réaction de la part du président George W. Bush : la riposte – qui consiste en des bombardements et des interventions au sol – vise, dès la fin de l'année 2001, les territoires où Al-Qaïda dispose de soutiens, comme l'Afghanistan. Les attentats de 2001 justifient également des actions unilatérales des États-Unis, comme la deuxième guerre du Golfe contre l'Irak en 2003. C'est en 2011, pendant le mandat de Barack Obama, qu'Oussama ben Laden est tué au cours d'une opération spéciale organisée au Pakistan, où se cachait le leader islamiste.

II. Crimes de masse et génocides

Depuis les années 1990, les crimes de masse et les génocides se multiplient dans le monde. Les crimes contre l'humanité sont liés aux déstabilisations régionales et à la multiplication des tensions politiques, ethniques et religieuses.

La Yougoslavie, créée en 1918, était depuis 1945 un État communiste fédéral. Les six républiques qui la constituaient avaient été délimitées selon une présence majoritaire des populations sur le territoire, mais il existait bien sûr des minorités ethniques et

religieuses au sein de chacune des républiques. En 1991, après la chute du régime communiste, la Slovénie et la Croatie proclament leur indépendance. En Croatie, la minorité serbe n'accepte pas cette situation, et la guerre s'engage. En 1992, la guerre éclate également en Bosnie. Sur le territoire de cette république, on trouve des Serbes, des Croates, ainsi que des Slaves convertis à l'islam pendant l'occupation ottomane. Un violent conflit oppose d'un côté les Serbes de Bosnie et de l'autre Croates et musulmans. Il fait plus de 100 000 morts, dont la moitié sont des civils en raison notamment de la politique d'« épuration ethnique » menée par les Serbes de Bosnie. C'est le conflit le plus meurtrier en Europe après la Seconde Guerre mondiale. Les accords de Dayton, qui y mettent fin, dotent le pays, en 1995, d'une structure fédérale permettant des échanges de populations.

Au Rwanda, en 1994, a lieu un génocide causant plus de 800 000 morts. Dans ce pays de la région des Grands Lacs, deux ethnies cohabitent : les Tutsis et les Hutus. Le 6 avril 1994, saisisant le prétexte de la mort du président rwandais dans ce qui semble être un attentat, les Hutus radicaux s'engagent dans des crimes de masse contre les Tutsis. La communauté internationale peine à réagir de manière efficace : l'ONU ne parvient pas à organiser une réponse armée pour arrêter les massacres. Ce n'est qu'après la fin du conflit que l'institution crée, le 8 novembre 1994, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui prononce des peines à l'encontre des responsables qui ont pu être jugés.

Dans de nombreuses zones déstabilisées, des crimes contre l'humanité ont également lieu. Des bandes armées perpètrent des enlèvements en Amérique latine, comme les FARC en Colombie. Les mouvements djihadistes mènent des opérations contre les civils, comme Boko Haram au nord du Nigéria, ou Daech, de 2014 à 2018 dans le nord de la Syrie et de l'Irak, contre les populations non sunnites. La défaillance étatique, le fanatisme religieux ou politique, la présence de réseaux criminels tendent à dessiner des « zones grises » où le droit international peine à s'appliquer.

 [Exercice n°3](#)

III. L'effort pour la mise en place d'une gouvernance mondiale

L'Organisation des Nations unies dispose d'une influence réelle mais limitée pour assurer la gouvernance mondiale. Les États-Unis n'agissent pas toujours en suivant ses recommandations. Toutefois, l'organisation mène plusieurs opérations de maintien de la paix, grâce à sa force d'interposition, les « Casques bleus ». La question de la gouvernance se pose également au sein de l'organisation. Le système de prise de décision au Conseil de sécurité accorde aux cinq membres permanents un droit de veto qui peut ralentir certaines décisions. Certaines organisations liées à l'ONU sont par ailleurs dépendantes du financement par certains États. Les États-Unis ont ainsi cessé de financer l'UNESCO en 2017, comme ils cesseront de financer l'OMS en 2021.

La gouvernance économique mondiale s'organise elle aussi autour de plusieurs organisations et acteurs. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est créée en 1995 ; la Chine y adhère en 2002. Les groupes de pays comme le G7 et le G20 permettent également des discussions sur les orientations économiques mondiales, alors que le Forum économique mondial de Davos, en Suisse, associe décideurs politiques et économiques. Des rivalités demeurent dans le cadre de cette gouvernance économique. En 2001, la Chine crée l'Organisation de Shanghai pour structurer les rapports entre ses principaux partenaires. Certaines associations de pays liés au contrôle d'un marché possèdent également un poids important, comme l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP). Les organisations régionales et internationales groupant plusieurs États sont d'autres acteurs importants de la gouvernance économique et politique mondiale. Il existe toutefois des différences entre elles. Certaines, comme l'Union européenne, sont de nature politique et économique ; d'autres, comme l'Organisation des États africains, peuvent mobiliser des troupes dans le cadre de mandats de l'ONU ; d'autres enfin sont fondées sur l'identité culturelle, comme la Ligue arabe. La plupart sont toutefois des organisations régionales dont le but est de faciliter les échanges économiques.

 [Exercice n°4](#)

 [Exercice n°5](#)

Zoom sur...

La fin de l'apartheid en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a obtenu une indépendance presque complète en 1910. Les anciens colons blancs, d'origine hollandaise ou britannique, instaurent l'apartheid en 1948. Il s'agit d'un système de ségrégation raciale et de discrimination à l'encontre de la population noire, des métis et des Indiens venus s'établir dans le pays pendant la période coloniale. Dans les années 1980, ce système est de plus en plus contesté. Nelson Mandela, le principal chef de l'ANC, l'organisation défendant les droits des noirs, est incarcéré. Mais des voix s'élèvent pour le soutenir, comme celle de l'archevêque Desmond Tutu ou encore celles des blancs antiracistes, comme le chanteur Johnny Clegg. L'apartheid étant condamné par la plupart des autres États, l'Afrique du Sud subit des sanctions internationales qui étouffent son économie. En 1989, l'élection du président Frederick de Klerk change la donne : il rend légale l'ANC et libère Nelson Mandela en 1990. Un an plus tard, l'apartheid est aboli. En 1994, Mandela est élu président de la République. L'idée de « nation arc-en-ciel » est désormais évoquée pour envisager l'avenir du pays, entre émergence économique et permanence des inégalités sociales. De 1998 à 2003, le gouvernement institue la Commission Vérité et Réconciliation afin de tenter de solder la mémoire de l'apartheid en identifiant les principaux crimes commis au nom de ce système.

